

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 06-153-1909 Mutation.

n° 06-153-1909

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

24 juin 1909

Numéro JO

n° 153 du 01/08/1909

Date du numéro

1 août 1909

### TEXTE INTÉGRAL

M. Allard, Conseiller auditeur à la Cour d'Appel de la Guyane, est nommé Juge Président du Tripunal d'Appel de Djibouti, en remplacement de M. Jore, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.